

La vie progressive de l'enfant

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **24 (1895)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *La vie progressive de l'enfant. — Exposition nationale suisse. — Enseignement élémentaire de la géographie (Suite). — Echos des Revues — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Correspondance. — Musée pédagogique, Fribourg. — Dépôt central du matériel scolaire.*

LA VIE PROGRESSIVE DE L'ENFANT

C'est avec le plus vif intérêt que nous avons parcouru, sous ce titre, dans les *Etudes religieuses* des Pères Jésuites, une analyse approfondie et critique des ouvrages les plus récents parus sur la psychologie de l'enfance.

Nous allons en détacher, à l'intention de nos lecteurs, les passages les plus frappants, les observations les plus suggestives, tout en élaguant les discussions d'un ordre purement philosophique.

Nous aimerions en même temps ouvrir l'œil de l'instituteur sur un champ de phénomènes merveilleux qui se passent autour de lui, souvent sans qu'il les remarque. Nous voulons parler du petit monde qui entoure tous les jours notre instituteur, c'est-à-dire ses propres enfants, puis ses écoliers. Si la fleur qui s'ouvre sous les tièdes effluves du printemps en étalant l'écrin de ses riches couleurs, est un sujet curieux d'observations, quel intérêt plus élevé, plus fécond, plus séduisant n'offrira point l'éveil de l'intelligence dans l'enfant pour celui qui sait observer et analyser !

Si quelques-uns de nos lecteurs voulaient bien nous communiquer les résultats de leurs observations sur le développement progressif des enfants, le *Bulletin* se fera un plaisir de les publier.

Commençons par le sens de la vue. L'enfant nouveau-né, à la différence de beaucoup d'animaux, est comme un aveugle; les paupières sont ordinairement closes. Celles-ci, en s'ouvrant, ne lui donnent pas immédiatement la perception visuelle des objets. Toutefois, dès l'origine, ou quelques instants après sa naissance, il se montre sensible à la lumière. Une bougie

brusquement approchée de son visage lui fait plisser le front et fermer les yeux avec une vive expression de déplaisir. A la lumière diffuse, sa figure exprime la satisfaction. Bientôt on le voit tourner la tête vers la fenêtre quand sa mère l'en éloigne. L'organe se fortifie; et, au dixième mois, il se réjouit quand, le soir, la lampe est allumée; il rit à la lumière et tend ses petits bras vers le globe brillant.

Avant la fin de la deuxième année, l'enfant manifeste par des mouvements expressifs sa joie à la vue de couleurs vives et éclatantes, surtout en présence du rouge et du jaune. Ce sont ces mêmes couleurs qu'il semble distinguer les premières, ou du moins qu'il arrive plus vite à nommer.

Une donnée banale en physique, c'est que le rouge et le jaune correspondent aux ondes lumineuses les plus longues. Ils provoquent dans l'organe de la vue une activité plus énergique que les autres couleurs; de là jouissance, pourvu que l'activité ne soit pas excessive. Mais il y a plus: le rouge et le jaune sont les couleurs toniques par excellence, excitantes pour l'organisme entier, *dynamogènes*, comme on dit de nos jours depuis Brown-Séguard. M. Féré expérimente à l'aide d'un dynamomètre, et il constate que, dans un sujet dont la main droite a un état dynamométrique normal de 23, l'impression des rayons lumineux passant soit à travers une lame de verre, soit à travers une lame transparente de gélatine colorée, porte la pression à 42 pour le rouge, pour l'orange, à 35, pour le jaune à 30, pour le vert à 28, pour le bleu à 24. De même, dans la plante, ce sont les rayons rouges, orangés, jaunes que la chlorophylle absorbe surtout; par suite ces rayons sont plus favorables à la nutrition. On sait l'effet irritant que le rouge exerce sur certains animaux. Pour l'enfant dont l'œil est suffisamment fortifié, l'impression cesse d'être blessante, elle développe dans tout l'organisme une activité agréable. Et comme l'enfant, à l'origine, n'est guère accessible qu'aux jouissances organiques, jouissances qu'il recherche alors plus vivement parce qu'elles sont les seules à sa portée, il se plaît aux couleurs éclatantes. On retrouve ce goût chez les sauvages et les personnes d'une culture imparfaite. L'expérience montre encore que la sensation colorée est d'autant plus forte, qu'elle est plus en opposition avec la sensation colorée des parties environnantes de la rétine. La sensation sera donc à son maximum quand les régions voisines seront atteintes par une impression colorée complémentaire. Le rouge examiné sur un fond bleu verdâtre, le jaune sur un fond violet, le vert sur un fond rouge pourpre, donnent les sensations les plus intenses. C'est la vivacité des couleurs et la crudité même des contrastes qui expliquent en partie le goût passionné des enfants pour les images d'Epinal: l'intérêt des scènes esquissées dans ces chefs-d'œuvre à cinq centimes n'en donne pas toute la raison.

Evidemment, nous sommes ici en plein dans la sphère des

sensations et des jouissances subies : la spontanéité personnelle fait entièrement défaut. Cette spontanéité commence à se révéler chez l'enfant qui acquiert la notion du relief ou de l'épaisseur des objets. On a pu soutenir qu'à l'origine tous les corps apparaissaient à l'enfant comme peints sur une même surface ; le monde se présenterait à lui à la manière d'un tableau où tous les objets figurent au même plan, comme une sorte de bariolage coloré étendu seulement en superficie. Et l'on a apporté en preuve l'exemple d'aveugles-nés récemment opérés. Ils disaient après leur opération que les objets touchaient leurs yeux ; ils étaient incapables de se rendre compte par la seule vue du relief réel et du relief figuré : une peinture leur faisait l'effet d'une surface bariolée. Il est vrai qu'à ces exemples on en a opposé d'autres en sens contraire. Ainsi le jeune Victor Berset, opéré en 1892 et examiné par M. Grafé, prétendait voir les objets à distance et *en profondeur*. M. Grafé d'ailleurs, n'a pas eu le dernier mot. Quelques mois après, M. Boëns expérimentait sur une opérée de seize ans, et voici ce qu'il raconte : « Elle s'imaginait que tous les objets présents étaient à portée de sa main. L'espace, la profondeur, le volume n'existaient pas encore pour elle. Cependant, elle appréciait parfaitement la distance des sons. Quand on lui présentait à moins d'un mètre n'importe quel objet, petit ou volumineux, elle reculait instinctivement, comme s'il allait, disait-elle, lui entrer dans les yeux. Quant à tous les corps qu'elle voyait au delà de la portée de son bras, elle se les figurait rangés sur la même ligne. Mais cette illusion dura peu. Le toucher lui avait procuré des indications si nettes sur la forme, la grandeur et les dimensions diverses des appartements, des êtres et des objets au milieu desquels elle avait vécu jusque-là, que les notions de la perspective et l'appréciation des distances se perfectionnèrent rapidement. »

Ces derniers mots sont à noter. Le fait qu'ils signalent expliquerait peut-être pourquoi certains aveugles opérés affirmaient *voir* du premier coup le relief et la profondeur : c'est qu'ils en possédaient déjà la notion par le toucher. On sait que les aveugles apprécient la distance des objets dans un certain rayon par la seule résistance de l'air. De plus, il est toujours permis de se demander jusqu'à quel point leur cécité était complète. Les arguments empruntés par les *nativistes* à des observations comme celles de M. Grafé ne sont donc pas absolument recevables, et les partisans de la perception acquise peuvent conclure, à l'égard de l'enfant, par un raisonnable *a fortiori* des expériences de M. Boëns et autres semblables.

Quoi qu'il en soit, l'appréciation exacte des distances manque à tous les aveugles opérés et aux nouveaux-nés. L'enfant examiné par M. Grafé n'arrive qu'après plusieurs tentatives à saisir la poignée de la porte ou son couvert à table. Il veut enlever une chaise placée devant lui de profil, il abaisse sa

main à droite ou à gauche du dossier avant de réussir à rencontrer celui-ci. Preyer note qu'au quinzième mois son fils essaye de prendre la flamme de la bougie, mais il allonge trop le bras. Ces insuccès fréquents pour saisir un objet ont été relevés chez l'enfant jusqu'au vingt-deuxième mois. D'où viennent-ils? L'appréciation des distances est ébauchée par l'accommodation de l'œil. Des muscles situés à l'intérieur du globe oculaire peuvent en se contractant augmenter ou diminuer la courbure du cristallin et faire varier ainsi sa puissance convergente. Le sentiment de l'effort pour amener la lentille de l'œil au point de vision nette nous donne déjà une notion vague de la distance. L'œil commence donc par lui-même l'exploration de l'espace à trois dimensions, mais c'est au toucher qu'il appartient d'en préciser et d'en achever la perception.

A cet égard, il semble que l'animal nouveau-né a en général une perception plus sûre que l'homme. Le poussin, à peine sorti de l'œuf, suit avec exactitude les mouvements d'un insecte qui rampe par terre, il picore le grain de mil tout comme fera le volatile adulte. Un caneton d'un jour fit un mouvement du bec dans la direction d'une mouche qui volait près de lui et l'avalait.

C'est encore une perception acquise et conquise par l'homme que celle des mouvements. « Le nouveau-né, dit M. Compayré, ne voit que devant lui en ligne droite. Sa vue est comme emprisonnée dans un couloir étroit : des deux côtés il y a, pour ainsi dire, un mur qui empêche la vision de s'exercer. Qu'on déplace, par exemple, de quelques centimètres à droite ou à gauche, ou bien en haut ou en bas, la bougie qu'il a fixée un instant, et l'on reconnaîtra qu'il la perd de vue, qu'il laisse son regard errer vaguement... C'est que l'enfant n'a pas encore la faculté de mouvoir avec aisance le globe de l'œil. » Peut-être même ne parvient-il que vers le cinquième jour à le mouvoir indépendamment de la tête. Il est également incapable de tourner celle-ci, plus encore de la diriger. Le mouvement par lequel quelques enfants, dès les premiers jours, portent la tête vers une lumière immobile, semble être un pur réflexe, c'est-à-dire un mouvement déterminé fatalement par une excitation périphérique, et non une direction spontanée du regard. De plus, d'après les observations des physiologistes, la sensibilité de la rétine, dans les premiers jours de la vie, serait limitée à la région centrale; les parties périphériques ne deviendraient sensibles à la lumière que plus tard et peu à peu. Ici encore, la perception chez l'animal est plus prompte, si même elle n'est pas contemporaine de la naissance. D'après une expérience de Spalding, citée par Preyer, un poussin qui a été, dès le moment de l'éclosion, privé de la vue pendant quelques jours au moyen d'un bandeau, sait imprimer à sa tête, cinq minutes après que le bandeau a été enlevé, les mouvements nécessaires pour suivre une mouche qui vole à une courte distance de lui.

Impuissant à saisir le relief des objets et leur mouvement, n'ayant encore qu'un exercice très imparfait du sens du toucher, il est permis de penser que le monde extérieur ne présente d'abord à l'enfant qu'une étendue continue et ne forme à sa vue qu'un objet unique. C'est par les mouvements perçus, par les mains promenées autour des objets qu'il arrive à des représentations distinctes, qu'il détache de l'ensemble vague des choses des images isolées. Faut-il pousser plus loin l'ignorance primitive de l'enfant? Faut-il lui refuser cette notion qu'il existe quelque chose hors de lui? Quand un enfant d'un an tend la main vers un gâteau, il se rend compte d'une certaine manière qu'il y a en dehors de lui, devant lui, un gâteau qui n'est pas lui. Mais à l'origine, qu'en est-il? On a soutenu que les impressions optiques et tactiles nous paraissent d'abord des modifications de l'œil ou de la main, des sensations purement internes. Puis elles étaient détachées de l'organe et projetées au dehors par un mécanisme instinctif et fatal suivant les uns, par un procédé rationnel suivant les autres. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la discussion des nombreux systèmes qu'a fait éclore cette question. A la suite d'Aristote et de saint Thomas, nous pensons que l'organe modifié par une *passion*, une impression subjective, rapporte de lui-même à l'objet l'*action* dont il est frappé. Cette attribution se fait naturellement, sans l'aide d'aucun raisonnement, en vertu du lien nécessaire qui existe entre la passion et l'action, et qui permet à la connaissance de passer de l'une à l'autre. Bien plus, si l'on considère l'ordre dans lequel se développent les connaissances, ce que Spencer appelle « la biographie mentale d'un enfant », il faut avouer avec lui, à l'encontre des modernes, que la connaissance externe des objets précède la connaissance interne de nos sensations. L'enfant, comme écrit M. l'abbé Farges, « vit à l'extérieur avant de vivre à l'intérieur; c'est par le contact avec le monde externe, par exemple en se heurtant contre les obstacles, que le petit enfant acquiert la conscience de sa personne et de ses membres; il sait localiser les objets du dehors avant de savoir localiser ses souffrances ou ses plaisirs¹. Qu'est-ce qui te fait mal? lui demande sa mère. Il hésite; il ne sait rien dire de précis, tandis qu'il vous montrera du doigt la direction de la lampe ou de la lune. » L'exemple des aveugles-nés, opérés de la cataracte, prouve contre les modernes en faveur de l'ancienne théorie. Ceux-ci, en effet, n'aperçoivent pas d'abord les objets comme une tache sur leur œil, mais comme quelque chose qui *touche* leur œil, quelque chose d'extérieur à leur

¹ C'est sur cette loi psychologique qu'est fondé tout l'enseignement intuitif. Cet enseignement consiste à mettre les sens du jeune enfant en contact avec les choses soit pour perfectionner les organes des sens, soit pour en recevoir des images de plus en plus complètes et exactes et pour apprendre en même temps à les exprimer. (RÉD.)

organe. Nous admettons que l'expérience précise ensuite la notion d'extériorité comme elle précise l'estimation de la distance ou de l'intervalle. Cette éducation se fera surtout par les perceptions optiques et tactiles combinées, saisissant le mouvement des objets, soit par rapport à eux-mêmes, soit par rapport à nous. Mais l'éducation ne crée pas, elle perfectionne.

(A suivre).

EXPOSITION NATIONALE SUISSE

GENÈVE 1896

Dispositions générales

Nous croyons devoir donner connaissance aux instituteurs du programme et du règlement d'Exposition nationale concernant l'éducation et l'instruction.

Article premier. — Le Comité central consacre à l'exposition du Groupe XVII une surface horizontale couverte de 2000 m².

Il participe, en outre, aux frais spéciaux de cette exposition pour une somme totale de 60,000 francs.

Les contributions des exposants ne sont pas comprises dans cette somme.

Cette somme est consacrée : 1^o Aux frais que, en vertu des articles 10, 11, 12, 13, 18 et 21 du Règlement général, la Confédération, les communes et les cantons auraient à faire en leur qualité d'exposants du Groupe XVII, savoir : les frais de décoration spéciale, de transport, d'installation, de tables, d'assurance contre l'incendie, de nettoyage, d'entretien et d'assurance des employés ;

2^o Jusqu'à concurrence d'une somme maximum de 30,000 fr., aux frais de la statistique scolaire prévue à l'art. 26 du présent programme ;

3^o A d'autres dépenses que, d'accord avec le Comité central, la Commission restreinte estimerait devoir faire dans l'intérêt de l'exposition du Groupe XVII ;

4^o Si possible aux monographies prévues à l'art. 26.

Un budget de ces dépenses sera dressé par la Commission restreinte et approuvé par le Comité central.

Les écoles privées et les particuliers qui exposent au Groupe XVII sont soumis, quant aux frais qu'ils ont à supporter, aux dispositions du Règlement général. (Art. 10-13, 18, 21, 22.)

Art. 2. — L'exposition du groupe XVII est divisée en trois sections :

1. Exposition scolaire. (Darstellung des schweizerischen Schulwesens.)